

Métropole | La "Zone Libre" de Cenon menacée d'expulsion



Ce jeudi 18 juin 2020, ce sont près de 200 militants et sympathisants qui ont répondu à l'appel des associations pour soutenir la « Zone Libre » de Cenon, un squat de plus de 300 personnes installées dans l'ancienne RPA Ramadier à côté de la zone commerciale de La Morlette. Les habitants sont aujourd'hui menacés d'expulsion après le passage d'un huissier qui leur a notifié un commandement d'évacuation des lieux sous 48 heures.

« Nous sommes mobilisés aujourd'hui contre l'expulsion sans solution de relogement qui a été demandée par la préfecture de la Gironde », annonce Brigitte Lopez, membre du réseau Éducation sans frontière. Pour la militante, il est urgent de se mobiliser pour faire entendre la voix des familles qui vivent dans la « Zone Libre ». La situation est d'autant plus urgente que le squat a reçu la visite d'un huissier la semaine dernière leur annonçant l'obligation de quitter les lieux.

115 enfants concernés par l'expulsion

À l'emplacement de l'ancienne RPA Paul-Ramadier, un foyer pour personnes âgées appartenant à Logévie qui jouxte la zone commerciale de La Morlette vivent près de 300 personnes, dont une centaine d'enfants. Les occupants ont investi les lieux en novembre 2019 et ils avaient reçu en janvier la décision du tribunal administratif de Bordeaux les informant qu'ils devaient quitter les lieux sous 3 mois. La trêve hivernale et le confinement ont finalement poussé ce délai jusqu'en juin, mais aujourd'hui les instances judiciaires reprennent les procédures.

Les associations mobilisées pour leur venir en aide déplorent qu'aucune enquête sociale n'accompagne pour le moment ces procédures d'expulsion, « on n'a reçu aucune visite pour enquêter sur la situation de ces personnes », déplore Brigitte Lopez. Logévie, le bailleur qui possède les lieux n'a pour le moment pas intenté de recours pour faire intervenir la force publique sur les lieux, mais les jours à la « Zone Libre » sont comptés pour les habitants qui souhaitent avant tout une solution de relogement.

Les associations ouvertes au dialogue

Afin de faire évoluer la situation les associations se remettent elles aussi en marche après deux mois de confinement durant lesquels elles ont apporté leur soutien au squat pour de l'aide alimentaire notamment. Mais cette fois Brigitte et les autres membres des associations entendent bien se saisir des outils juridiques à leur porté

pour aider ces personnes, « nous avons sollicité une audience à la préfecture parce que pour le moment nous n'avons rencontré personne pour parler de cette situation » explique-t-elle, « il y a énormément de profils différents, on a des personnes qui n'ont pas de papiers, mais l'on a aussi des personnes en situation régulière qui sont demandeurs d'asile par exemple et qui sont parfaitement intégrés et ont même trouvé du travail ».

Jean-François Egron, le maire de Cenon, a quant à lui affirmé à France Bleu Gironde, vouloir trouver une solution qui permette de reloger ces personnes tout en signalant que la « Zone Libre » fragilise la zone commerciale de La Morlette ce qui est problématique pour une commune comme Cenon avec un taux de chômage très élevé, « nous devons préserver les endroits où il y a de l'emploi », explique-t-il

Clément Bordenave

Credit Photo : Aqui.fr

Publié sur aqui.fr le 22/06/2020

[Url de cet article](#)